

Agenda de rentrée



Rendez-vous samedi 9 septembre de 9h00 à 12h00,
à la salle des fêtes.

11h30 accueil des nouveaux habitants

Venez rencontrer les acteurs de la vie associative
qui animent notre village.

Samedi 23 septembre

Les Mémoires Janneysiennes vous proposent, une visite au pays de la noix à Vinay.

Visites guidées matin et après-midi, et déjeuner au restaurant.

Départ en bus à 8h00 et retour entre 18h et 18h30.

Programme complet sur le site internet et Facebook de la commune.

Renseignements et inscriptions :

Jacques GRANDJEAN 06/08/53/03/29

Slavia CHEVALIER 06/73/50/31/97

Dimanche 1^{er} octobre

Randonnée et Paëlla organisées par le JAN

Vente sur place ou à emporter à partir de 12h30 à la salle des fêtes.

Plus d'information prochainement sur le site internet et Facebook de la commune.

La bourse aux livres, initialement prévue le 17 septembre est annulée par le Comité des Fêtes.

Par ailleurs, aucune brocante n'est prévue d'ici la fin de l'année 2023.



Septembre/octobre 2023

Directeur de la publication : Jean-Louis Turmaud
Rédaction/mise en page: Magali Laboureur

Le P'tit Janneyssien

VOTRE MAIRIE

Horaires d'ouverture :

Lundi - 13h30 – 17h00

Mardi - 13h30 – 17h00

Mercredi - FERMÉE

Jeudi - 13h30 – 17h00

Vendredi - 13h30 – 17h00

Samedi - FERMÉE

Contacts :

04/78/32/02/43

accueil.secretariat@janneyrias.fr

Derniers conseils municipaux :

- Mercredis 04, 12 et 27 juillet 2023
- Comptes-rendus disponibles sur les panneaux d'affichage et sur le site www.janneyrias.fr

Suivez-nous sur la page Facebook



Commune de Janneyrias

● Remise en fonction de la sirène communale d'alerte

Après une courte interruption pendant la période estivale, les tests de fonctionnement de la sirène communale reprennent

à compter du samedi 2 septembre.

Dans ce cadre et pour rappel, ladite sirène est activée le premier samedi de chaque mois vers 11h00.

● VIGIEAU : un nouveau site pour suivre les alertes sécheresses

Qui ne s'est jamais demandé, notamment en été, quelles étaient les restrictions en vigueur concernant l'usage de l'eau mais sans forcément trouver de réponses adéquates ?

Aussi, le gouvernement a récemment mis en place un nouveau site internet permettant en quelques clics de connaître le niveau d'alerte sécheresse d'une zone donnée ainsi que les prescriptions et interdictions associées.

Pour cela, il faut vous connecter sur le site vigieau.gouv.fr puis renseigner votre adresse ou une adresse avoisinante afin d'accéder aux informations afférentes.

Ainsi, concernant les restrictions et obligations liées à l'usage de l'eau, la municipalité vous invite à consulter ce site régulièrement afin de suivre les évolutions du niveau d'alerte en fonction des décisions préfectorales. De plus, la plateforme dispose d'une foire aux questions permettant d'apporter diverses informations au sujet notamment de la sécheresse et de la gestion de l'eau.

Fabien LECHES
Conseiller municipal

● Information piscine intercommunale

La communauté de communes Lyon Saint-Exupéry En Dauphiné (LYSED) a décidé de mettre à la disposition de la population, un créneau horaire supplémentaire pour la piscine intercommunale de Charvieu-Chavagneux pour les séniors de 16h00 à 17h30.

Afin de permettre à un maximum d'usagers de bénéficier de ce service, les élus ont décidé de pratiquer un faible tarif soit 45€ par année de fonctionnement, de septembre à juin.

Les inscriptions se font à la mairie de Charvieu-Chavagneux au service FEEL (Famille Education Enfance Loisirs). Toute inscription est ferme et définitive.

Faute de participants, la LYSED serait dans l'obligation de supprimer ce créneau.

Informations municipales

Travaux école des Fleurs

Les travaux d'aménagement du restaurant scolaire et des deux cours de notre école vont se terminer pour cette rentrée de septembre 2023.

Il a été très difficile de faire avancer ce chantier car l'augmentation des prix des matériaux et la pénurie de certains, ont décalé le planning. Certaines entreprises ont été exemplaires tandis que d'autres ont joué sur la longueur.

Malgré tous ces désagréments, nous allons réceptionner une extension de notre école conformément à nos choix, et comme vous pourrez le voir l'embellissement de la façade est une réussite. Le auvent demandé par les parents d'élèves a été mis en valeur et surtout l'agrandissement des deux cours de récréation en espaces végétalisés va permettre à nos enfants de bénéficier d'un peu de verdure. Les attentes des familles et de la municipalité ont beaucoup évolué depuis 2011. Aujourd'hui il est important de créer des espaces verts avec des arbres afin de bénéficier d'ombre.

Désormais, les accès aux cours seront indépendants. La maternelle et l'élémentaire auront chacune une entrée distincte avec un système d'ouverture à distance.

Aussi, les enseignants et l'équipe du périscolaire seront équipés de smartphones qui leur permettront de visualiser les personnes aux portillons et de déverrouiller l'accès en toute sécurité.

Nous nous sommes engagés pour notre village, ce projet apportera le service que nous vous devons.

Nathalie ROUBA LOPRETE
1^{ère} adjointe



Environnement/travaux : réfection et entretien de voies et chemins

Dans le cadre de l'entretien régulier et de la sécurisation des voies qui relèvent de sa compétence, la municipalité a, cet été, fait procéder à la réfection de chemins en terre détériorés (bouchage des creux, aplanissement) tels les chemins de Saint-Ours (portion allant du hameau jusqu'au chemin de Luisset) et de Talicava.

Par ailleurs, dans le village, les services techniques communaux ont lancé des opérations de nettoyage/désherbage de plusieurs portions de routes et places publiques.

Nous rappelons que chaque habitant peut, par un geste citoyen, contribuer à rendre notre village plus propre, simplement en retirant les herbes poussant sur les trottoirs au droit de son lieu de résidence.

Nous remercions grandement tous ceux qui s'inscrivent déjà dans cette démarche, ainsi que ceux qui y prendront part pour un village où il fait bon vivre.

Norbert LECHES
Adjoint aux petits travaux

Information CCAS

Un taxi est à la disposition de nos aînés pour faire les courses à CARREFOUR MARKET de Pont de Chéry.

Renseignements et réservations à l'accueil de la mairie.

Environnement

Déchets et compostage

Chacun d'entre nous produit environ 350 kg de déchets ménagers par an, dont 80 kg sont considérés comme fermentescibles ou biodégradables et peuvent donc faire l'objet d'un traitement particulier : le compostage.

Alors pourquoi jeter quand on peut composter ?

Dans ce cadre, la Communauté de Communes propose des composteurs à ses habitants.

Pour réserver le vôtre appelez au [04 72 46 19 80](tel:0472461980).

Le composteur est vendu au prix de **20 €** (règlement par chèque à l'ordre du Trésor Public). Il a une contenance de **325 litres** et correspond aux besoins d'un foyer de **4 à 5 personnes**.

Il est accompagné d'un petit seau de cuisine facilitant le pré-stockage des déchets alimentaires et est conditionné dans un carton pour faciliter son transport.

Toutes les informations sont à retrouver sur le site internet de la LYSED www.lysed.fr

La tourterelle des bois

Jadis, quand on se baladait dans les chemins ou les bois, nous avons régulièrement la joie de rencontrer ou d'écouter le roucoulement singulier de cette splendide tourterelle au corps fin, aux ailes longues et effilées. En l'occurrence, je fais allusion à la tourterelle des bois qui peuplait nos campagnes.

Ce bel oiseau est habillé d'une jolie parure gris-bleu avec une tête présentant de fins traits noirs et blancs à côté du cou. Le dessus est clair avec du mauve teinté de rose. Les plumes du dessus des ailes sont brunes très nettement liserées de roux. La queue présente un motif noir largement bordé de blanc.

La base de la nourriture de cette tourterelle est constituée de graines, notamment celles de diverses espèces de fumeterres ou bien encore de mauvaises herbes qui poussent dans les champs cultivés et les friches. Elle niche dans les arbres en construisant un nid en plateforme ou en utilisant, comme base, d'anciens nids d'autres oiseaux.

Chaque année, la tourterelle fait généralement près de deux couvées de deux œufs. Les oisillons restent au nid pendant dix-neuf à vingt-et-un jours avant de prendre leur envol.

Malheureusement, cet oiseau de campagne est devenu rare depuis les années 70. Plusieurs raisons principales expliquent cela. D'une part, la tourterelle des bois est très chassée lors de ses passages dans les régions méditerranéennes, sans compter le braconnage.

D'autre part, il faut ajouter à cela la dégradation de son habitat due à la destruction des haies. Courant septembre, elle partira en Afrique tropicale.

Si à l'occasion de vos promenades vous entendez par hasard un roucoulement singulier et mélodieux, il y a des chances qu'une tourterelle des bois se trouve dans les parages. Si vous la trouvez, vous pourrez alors l'admirer !

Norbert LECHES
Adjoint à l'environnement

